



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027**

#### **À TOUS LES CONTRIBUABLES**

Conformément aux prescriptions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et Villes*, avis est par la présente donné que le conseil de la Ville d'Acton Vale tiendra le **lundi 16 décembre 2024 une assemblée spéciale à 19h**, à la salle du Conseil située au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Ladite assemblée spéciale aura comme objet :

- ADOPTION DU BUDGET 2025
- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

Donné à Acton Vale, ce deuxième jour du mois de décembre, deux mille vingt-quatre.

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'endroit désigné à l'Hôtel de Ville et en publiant dans le Journal la Pensée de Bagot, parution du 11 décembre 2024.

Claudine Babineau, OMA  
Greffière